



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACBD Association des Critiques et journalistes de Bande Dessinée

27 mars 2010 - Maison de Radio France - Paris XVI

ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT ET RECENSEMENT DES PROCURATIONS

Sachant qu'un membre présent, selon la décision adoptée lors de l'Assemblée Générale 2009, ne peut pas cumuler plus de 3 procurations.

Membres présents et représentés :

Philippe Audoin, Hélène Beney (*procuration pour Olivier Maltret*), Jérôme Briot (*procurations pour Sébastien Langevin et Marielle Python-Bernicot*), Laurent Cirade (*procuration pour Stéphane Vacchiani*), Jérôme Dieuset, Virginie François (*procuration pour Philippe Perrier*), Yves Frémion (*procuration pour Jean Bernard*), Laure Garcia (*procuration pour Marie-Hélène Bonnot*), Patrick Gaumer (*procurations pour Nicolas Anspach, Thierry Bellefroid et Didier Quella-Guyot*), Philippe Guillaume (*procuration pour Stéphane Rossi*), Antoine Guillot (*procuration pour Christophe Brunella*), Brieg F. Haslé (*procurations pour Frédérique Pelletier, Manuel F. Picaud et Jean-Laurent Truc*), Stéphane Jarno, Yves-Marie Labé (*procuration pour Christophe Quillien*), Laurent Mélikian (*procurations pour Julien Ausou, Boris Henry et Xavier Mouton-Dubosc*), Michel Nicolas (*procuration pour Marc Carlot*), Jean-Christophe Ogier (*procurations pour Hervé Cannet et Ariel Herbez*), Pascal Ory, Dominique Petitfaux, Fabrice Piault, Gilles Ratier et Laurent Turpin (*procurations pour Joël Dubos, Éric Potel et Jean-Pierre Rémond*).

Soit 47 membres présents ou représentés. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale 2010 de l'ACBD peut valablement se dérouler.

ORDRE DU JOUR

- | | |
|--|--------|
| - RAPPORT MORAL DES ACTIVITÉS 2009 | page 2 |
| - RAPPORT FINANCIER 2009-2010 | page 4 |
| - BILAN FINANCIER 2009-2010 | page 5 |
| - RENOUELEMENT DU BUREAU, POSTE PAR POSTE | page 6 |
| - DISCUSSION AUTOUR DE LA VIE DE L'ASSOCIATION | page 7 |

RAPPORT MORAL DES ACTIVITÉS 2009

présenté par Laurent Turpin, Secrétaire adjoint

L'association compte, à la date du 27 mars 2010, 64 membres actifs, 8 membres associés et 1 membre honoraire. Nous vous rappelons que les demandes d'adhésion consistent en un dossier de présentation et doivent être soutenues par deux parrains, membres actifs de l'association (en dehors des membres du Bureau) ; ensuite, le Bureau est seul habilité à valider les adhésions, après avoir étudié, cas par cas, les dossiers des postulants ; à noter qu'il existe aussi, pour certaines fonctions particulières, des statuts de membre associé et de membre honoraire. C'est ainsi que nous avons accueilli, cette année, Daniel Couvreur et Stéphane Jarno, respectivement journalistes au *Soir* (en Belgique) et à *Télérama*, et que Laurent Mélikian et Jean-Philippe Martin sont passés membres associés à leur demande.

Nous continuons à réaliser, uniquement pour nos membres, un listing complet des éditeurs de bandes dessinées (réactualisé désormais par Michel Nicolas) **et les listes mensuelles de l'ensemble des nombreuses parutions** (toujours effectuées par Gilles Ratier). Nous tentons aussi, hélas de plus en plus rarement, de communiquer nos coups de cœur récents pour nous aider à y voir plus clair lorsque vient le moment d'établir une sélection (pour le Grand Prix de la Critique, les 20 Indispensables de l'été, les 20 Indispensables de l'automne et le Prix Asie-ACBD) par le biais de notre site www.acbd.fr. Ce dernier a une vertu majeure : c'est notre vitrine. En 2009, nous avons recensé 19.347 visiteurs uniques (contre 16.212 en 2008). Par contre, le forum est toujours aussi peu utilisé. Encore merci à Brieg F. Haslé et à Jérôme Briot pour leur travail de maintenance qui nous permet d'avoir un site élégant, sobre et efficace. Il faut néanmoins signaler que le site a été à de maintes reprises victime de pirates acharnés cette année, ce qui a nécessité plusieurs interventions techniques coûteuses en réparations : les vieillissements traditionnels rapides des *back office* nous amènent à prévoir de toute urgence une maintenance qu'il est utile de provisionner très rapidement.

Comme tous les ans, un compte-rendu chiffré, bilan comptable et événementiel de l'année passée, réalisé par le Secrétaire général, a été rendu public avant le 31 décembre. Ce communiqué (dont la mise en forme graphique est assurée par notre Trésorier) est de mieux en mieux repris, que ce soit par les médias régionaux, nationaux, et même internationaux, et est devenu une référence attendue par tous les acteurs du milieu. Ce rapport, qui est l'un des attraits de notre site où il est proposé intégralement (avec ceux des années précédentes), est en effet très utilisé par les éditeurs et par les institutions francophones ou étrangères. Bien entendu, le fait que nous nous inscrivions dans la durée (c'est la 10^{ème} année consécutive qu'il est réalisé) est pour beaucoup dans la consécration de ce rapport largement diffusé par voie d'AFP. Cependant, il faut signaler que le Secrétaire général accuse une certaine fatigue due au poids des ans et à la charge accrue du travail ; après un crucial appel à l'aide, une solution est peut-être en passe d'être trouvée...

L'opération « Les 20 Indispensables de l'été - C'est l'été, lisez des BD ! » a été reconduite en 2009. S'y est adjointe l'opération des « 20 Indispensables de l'automne ». Même si ces sélections peuvent aider au choix du Grand Prix de la Critique, elles ne sont pas exclusives. L'opération automnale se voit ainsi cannibaliser par les annonces successives des résultats des tours de scrutin du Grand Prix de la Critique. > voir page 9

La procédure de vote pour le Grand Prix de la Critique a donné lieu à débat suite à la discussion de Blois et au résultat dégageant la liste des 5 finalistes du Grand Prix de la Critique. Sur ce sujet, le Bureau actuel a réfléchi à diverses propositions qui sont présentées et discutées plus loin, suite à l'élection du nouveau Bureau.

L'annonce officielle du Grand Prix de la Critique Bande Dessinée fut faite par voix de l'AFP le 3 décembre 2009 et consacrait Marc-Antoine Mathieu pour son album *Dieu en personne* aux éditions Delcourt. Un clip vidéo promotionnel vantant les mérites de notre prix - entièrement financé par l'ACBD - a été diffusé dans les vitrines de toutes les librairies du réseau des libraires GLBD - Canal BD pendant un mois. Merci à Virginie François et Brieg F. Haslé de s'être occupés du bon déroulement de cette opération.

Cette année, suite à de gros problèmes d'organisation et d'incompréhension avec le Salon du Livre de Paris, nous remettrons officiellement le Grand Prix de la Critique 2010 à Marc-Antoine Mathieu - doté d'un dessin original réalisé par la précédente lauréate Posy Simmonds - à l'historique brasserie montparnassienne Le Select. Remerciements aux trésoriers de l'ACBD pour l'organisation.

Le Prix Asie-ACBD, qui a été créé suite à une proposition de la part du salon Japan Expo et qui distingue une bande dessinée asiatique (parue en français entre le mois de juillet de l'année précédente et le mois de juin de l'année en cours) a lui aussi été très bien accueilli : il a été remis, pour sa troisième année d'existence, le 2 juillet 2009 dans le cadre du festival Japan Expo, à **Undercurrent de Tetsuya Toyoda** aux éditions Kana. Merci à Laurent Mélikian et à Jérôme Briot qui a pris sa suite, ainsi qu'à tous ceux qui les ont accompagnés sur cette affaire, pour avoir, de nouveau, menés à bien cette mission.

Enfin, terminons ce long compte-rendu en précisant que nous sommes toujours quelques-uns à nous retrouver pour disserter sur la bande dessinée et sur ceux qui la font, dans divers salons ou festivals : tels ceux de Blois, de Saint-Malo, de Bastia, de Chambéry, d'Aubenas, de Bourges, de Limoges, de Mantes-la-Jolie ou d'Angoulême où nous tenons notre traditionnel repas informatif du jeudi midi.

Gilles Ratier et Laurent Turpin
Secrétaire général et Secrétaire adjoint de l'ACBD

> Après lecture, le Président propose le VOTE DU RAPPORT MORAL, adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

RAPPORT FINANCIER 2009-2010

présenté par Brieg F. Haslé, Trésorier

Cotisations

Comme annoncé par courriel, nous vous avons demandé de faire l'effort de nous régler votre cotisation entre décembre et début mars afin de pouvoir arrêter les comptes, dans des conditions convenables, avant la présente Assemblée Générale.

Cette année, trois membres n'ont pas souhaité renouveler leur cotisation : **Dominique Chabrol** (AFP), **Philippe Corbou** (Presse Océan) et **Benjamin Riot** (i-Télévision).

Pour rappel, les membres non à jour de leur cotisation au moment de l'Assemblée Générale ne font plus partie de l'ACBD ! Pour y entrer à nouveau, il leur faudra suivre la procédure de candidature obligatoire à chaque nouvel adhérent (2 parrains, lettre de candidature et dossier à adresser...).

12 membres (contre 9 l'an passé) **se sont montrés généreux cette année** en versant entre 25 et 40 €. Merci à eux !

Grand Prix de la Critique

Cette année, la remise du Grand Prix de la Critique coûtera à l'association le clip vidéo de promotion diffusé sur les écrans des librairies GLBD, l'encadrement de l'œuvre originale généreusement offerte par Posy Simmonds à Marc-Antoine Mathieu, et le traditionnel déjeuner où l'ACBD prendra à ses frais les repas de l'auteur lauréat et de ses éditeurs.

Rappel de circonstance

Ne pas oublier de payer vos repas et vos consommations lors de nos rencontres. L'association n'a pas à assumer ce type de frais.

Banque

Sur décision de la réunion du bureau de mars 2009, nous avons changé de banque (nous avons quitté le Crédit Agricole pour la Société Générale - où nous avons été fort bien accueillis) et avons ainsi transféré le compte de l'ACBD de Paris à Brest pour des raisons simplement pratiques.

Montant de la cotisation 2011

> voir page 10

BILAN FINANCIER 2009-2010

présenté par Brieg F. Haslé, Trésorier

DÉPENSES par secteurs depuis mars 2009

Bureau de l'association	190,60 €
Vie de l'association	288,60 €
Grand Prix de la Critique	1037,10 €
Site Internet	111 €

DÉPENSES détaillées depuis mars 2009 :

20/02/09	130 €	divers remboursements annuels frais association
13/03/09	108,05 €	divers remboursements annuels frais bureau
14/03/09	100 €	encadrement dessin GPDLC 2009
14/03/09	197,10 €	invitations auteurs éditeurs GPDLC 2009 repas Salon du Livre 2009
04/2009	142 €	cocktail Salon du Livre 2009
01/10/09	111 €	frais maintenance Internet
22/11/09	37,50 €	frais rdv bureau - directeur bd BOUM
04/12/09	33,80 €	achats consommables imprimante
2009	108 €	frais bancaires annuels
2009-2010	16,80 €	achats 3 carnets de timbres
08/01/10	598 €	clip vidéo GPDLC 2010 / La Boîte à films
15/02/10	44,60 €	repas bureau - Groupement des Libraires ALBD

Total dépenses depuis mars 2009 1627,30 € contre 1340,34 € l'an passé

RECETTES depuis mars 2009

janvier 2010	200 €	versement cotisations 2009 retardataires
janvier-mars 2010 reçus	1390 €	versement cotisations 2010 + virements

Total recettes exercice 2009-2010 1590 € contre 1425 € l'an passé

Solde compte Crédit Agricole	533,39 €
Solde compte Société Générale	1405,30 €
<u>Solde actuel</u>	1938,69 €

contre 2482,53 € l'an passé

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

mars 2010	141,14 €	collation Assemblée générale
mars 2010	300 €	frais bureau et association
mars 2010	250 €	repas Marc-Antoine Mathieu et éditeurs
fin mars 2010	100 €	encadrement Grand Prix de la Critique 2010
décembre 2010	600 €	clip vidéo Grand Prix de la Critique 2011

Brieg F. Haslé et Virginie François
Trésorier et Trésorière adjointe de l'ACBD

> Après lecture par le Trésorier, le Président propose le VOTE DU RAPPORT FINANCIER, adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU, POSTE PAR POSTE

proposé par Jean-Christophe Ogier, Président, après avoir pris en compte les candidatures éventuelles.

Pour rappel, voici la composition du Bureau actuel :

- Président : Jean-Christophe Ogier (France Info)
- Vice-présidents : Philippe Guillaume (Les Échos) et Fabrice Pialut (Livres Hebdo)
- Secrétaire général : Gilles Ratier (L'Écho du Centre)
- Secrétaire adjoint : Laurent Turpin (bdzoom.com)
- Trésorier : Brieg F. Haslé (dBD, auracan.com)
- Trésorière adjointe : Virginie François (Marianne, Livres Hebdo)

Deux membres du Bureau sortant, Philippe Guillaume et Virginie François, font part à l'assemblée de leur décision de ne pas se représenter. Le Président félicite l'ensemble du Bureau pour le travail accompli ces dernières années et remercie chaleureusement les membres ne souhaitant pas se représenter pour leurs actions au sein de l'ACBD en général et du Bureau en particulier.

Le Président propose aux membres présents de renouveler leur confiance aux membres se représentant au Bureau, aucune autre candidature pour ces postes n'ayant été présentée. Le Président interroge les membres présents afin que se dévoilent d'éventuels candidats aux postes vacants : se proposent alors Antoine Guillot au poste de Vice-président et Jérôme Briot au poste de Trésorier adjoint.

> Suite au vote de l'Assemblée Générale, le Bureau de l'ACBD se compose donc ainsi pour l'exercice 2010-2011 :

- Président : **Jean-Christophe Ogier** (France Info) *unanimité moins une abstention*
- Vice-présidents : **Antoine Guillot** (France Culture) *unanimité moins une abstention*
et **Fabrice Pialut** (Livres Hebdo) *unanimité moins une abstention*
- Secrétaire général : **Gilles Ratier** (L'Écho du Centre) *unanimité*
- Secrétaire adjoint : **Laurent Turpin** (bdzoom.com) *unanimité*
- Trésorier : **Brieg F. Haslé** (dBD, auracan.com) *unanimité*
- Trésorier adjoint : **Jérôme Briot** (bdgest.com, Zoo) *unanimité*

DISCUSSION AUTOUR DE LA VIE DE L'ASSOCIATION

menée par Jean-Christophe Ogier, Président

Nous le rappelons chaque année : **pour être membre actif de l'ACBD, il faut être un critique ou un journaliste ayant une rubrique régulière sur le 9^e art dans quelque média que ce soit** ou être auteur d'ouvrages de référence, à condition que ses activités rémunérées ne soient pas liées à la production de bandes dessinées dans un but lucratif. Certains membres actifs ne correspondant plus à cette définition peuvent voir leur statut évoluer vers celui de membre associé ou honoraire. Rappelons encore que le fait d'appartenir à l'ACBD ne donne droit à aucun avantage particulier : le fichier est diffusé à tous organismes et attachés de presses demandeurs, lesquels sont seuls décisionnaires des suites à donner (invitations, services de presse, etc).

Enfin, les membres de l'ACBD se doivent de **défendre et promouvoir la bande dessinée** dans leurs propres médias ou à travers les actions communes que nous menons, mais l'ACBD n'a pas pour vocation d'être un syndicat ou le porte parole des éditeurs ou des festivals mettant en avant notre secteur favori.

Une discussion s'engage autour de la procédure d'adhésion à l'ACBD. Le Président explique que de nombreux postulants frappent régulièrement à la porte de l'ACBD. Certaines demandes d'adhésion ne sont cependant pas acceptées par le Bureau. Prenant l'exemple de candidatures provenant de personnes officiant dans des sites Internet, et sans dénier la qualité intrinsèque de celles-ci, le Président explique que le Bureau, seul décisionnaire de l'acceptation d'une nouvelle demande d'adhésion, reste très vigilant à conserver un équilibre relatif des types de structures représentées au sein de l'ACBD.

Il rappelle également, en prenant exemple d'une demande récente provenant d'un tiers à un éventuel nouveau candidat, que toute candidature doit être indépendante et faire l'objet de la procédure définie dans les statuts. Concernant la possibilité d'accepter des membres d'un même support, rien n'y fait obstacle par principe. Par contre, s'il s'agit d'un travail en collaboration, les membres présents à l'Assemblée Générale considèrent qu'il est indispensable que le candidat justifie d'un travail et d'une valeur ajoutée individuels sur les articles ou reportages réalisés.

> Interrogée, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ce point du vue.

Le site www.acbd.fr devrait, normalement, correspondre à nos positions et besoins d'informations : il est alimenté en permanence par des éléments reflétant les actions de l'association. Ainsi, de 5 pages à l'origine, celui-ci a-t-il aujourd'hui plus de 60 pages consultables. Comme convenu l'an dernier, les clips vidéo produits par l'ACBD pour promouvoir le Grand Prix de la Critique dans les librairies spécialisées, seront mis en ligne dès que possible sur le site [acbd.fr](http://www.acbd.fr).

Il est cependant plus urgent de tenter de résoudre la problématique de la maintenance *back office* du site, laquelle nécessite une évolution pour verrouiller son accès aux pirates (au moins deux attaques l'an passé ayant provoqué l'impossibilité pour les internautes de s'y connecter) et dont le coût est estimé aux alentours de 1500 euros : un montant très lourd pour notre trésorerie. Concernant le forum, au vu

de sa très faible fréquentation depuis sa création, l'Assemblée Générale constate qu'il ne répond pas vraiment à un besoin. Une réflexion et un début de débat sur la participation de l'ACBD sur les différents espaces communautaires (facebook, twitter, ...) s'engage.

En ce qui concerne le Prix Asie-ACBD, le Bureau est favorable à une poursuite de l'opération et délègue à nouveau Jérôme Briot pour s'en occuper de A à Z. La procédure de vote convient-elle à tout le monde ? Le Président en rappelle le déroulement :

- un comité de présélection, formé par les membres de l'ACBD qui lisent régulièrement des œuvres asiatiques, sélectionne 5 titres parmi ceux publiés entre juillet et juin de l'année suivante ; cette sélection est dévoilée lors de la conférence de presse de Japan Expo (un bon mois avant la manifestation) ; l'œuvre lauréate est ensuite désignée après 2 tours de votes auxquels tous les membres de l'ACBD sont invités à participer.
- le premier tour s'effectue par correspondance, chacun désignant 1 ou 2 titres de sa préférence ; pour un vote comprenant 2 titres, il sera attribué 1 point à chaque titre, pour un vote comprenant 1 titre, il sera attribué 2 points à ce titre. Si un titre arrive en tête au premier tour en totalisant au moins 2 fois plus de points que le deuxième, il sera lauréat du Prix Asie-ACBD ; dans le cas contraire, un second tour désignera le lauréat, après un débat à huis clos ayant lieu à Japan Expo et regroupant les membres de l'ACBD présents pour l'occasion, ou un vote par correspondance ; l'annonce du Prix Asie-ACBD étant précédée d'une conférence-rencontre avec les éditeurs de chaque titre sélectionné.

> La procédure du vote pour le Prix Asie-ACBD est reconduite à l'unanimité.

La procédure de vote pour le Grand Prix de la Critique nécessite peut-être des améliorations, suite aux réactions exposées dans le rapport moral sur son déroulement en 2009. Le Bureau fait la proposition suivante à l'Assemblée Générale pour la procédure 2010 :

- **1^{er} vote** par mail fin octobre (en fonction des dates du Festival de Blois) Chacun choisit 5 titres dans la production de l'année. Ce qui donne une première liste
- **2^{ème} vote** par mail début novembre (en fonction des dates du Festival de Blois) Chacun choisit 5 titres par ordre de préférence, dans la liste établie précédemment, avec attribution de points (5 pour le premier, 4 pour le deuxième, 3...). Cela donne une liste de 15 titres arrivés en tête.
- **Débat lors du Festival de Blois.** Nous formalisons la procuration : ceux qui sont absents peuvent faire connaître par mail les 5 titres, sur les 15 sélectionnés au cours de l'étape précédente, pour lesquels ils votent au 1^{er} tour de vote. Cela donnera du poids aux absents avant le début de la discussion, toujours

nécessaire, qui aboutit à une liste de 5 titres. Les 5 titres choisis à Blois sont les nominés de l'année.

- **Dernier vote** début décembre par mail pour choisir le Grand Prix de la Critique

> Cette procédure du vote pour le Grand Prix de la Critique est adoptée à l'unanimité moins une voix contre.

Définition du Grand Prix de la Critique : Peut-être est-il temps de le caractériser ?

Le Bureau, sur une proposition de base de Fabrice Piault et après discussion et réflexion durant l'Assemblée Générale, met aux votes la proposition suivante :

« *Soutenir et mettre en valeur, dans un esprit de découverte, un livre de bande dessinée, publié en langue française, à forte exigence narrative et graphique, marquant par sa puissance, son originalité, la nouveauté de son propos ou des moyens que l'auteur y déploie.* »

Pour : 31 voix

Proposition alternative 1 : « ... à forte exigence narrative OU graphique ... » : 7 voix

Proposition alternative 2 : « ... à forte exigence narrative ET/OU graphique ... » : 5 voix

Contre : 3 voix

> La proposition est adoptée à la majorité des membres présents ou représentés.

Poursuite des achats d'espaces publicitaires pour nos Prix sous formes de clips vidéo dans les librairies du réseau des libraires GLBD - Canal BD ?

> Les membres se prononcent favorablement, à l'unanimité, pour la reconduction de cette opération.

Les 20 Indispensables de l'été début juin (albums parus entre le 1^{er} novembre et le 15 juin) par un vote avec points : 5 points au 1^{er}, 4 au 2^{ème}, etc. En cas d'égalité pour la 20^{ème} place, le Bureau est seul juge pour choisir entre les prétendants.

> Les membres se prononcent favorablement, à l'unanimité, pour la reconduction de cette opération.

Les 20 Indispensables de l'automne. > voir page 3

> Les membres se prononcent défavorablement, à l'unanimité moins une voix, pour la reconduction de cette opération.

Le rapport annuel : Gilles Ratier est en train de constituer une petite équipe pour l'aider (constituée, entre autres, de Marielle Python-Bernicot, Marc Carlot, Manuel F. Picaud, Jérôme Briot, Philippe Audoin, Ariel Herbez, etc.) mais ce rapport doit rester axé sur la production annuelle de la bande dessinée et être signé par Gilles Ratier pour le compte de l'ACBD, même si le nom de tous les collaborateurs sera cité !

Nous n'avons absolument pas les moyens d'obtenir des chiffres économiques que même les instituts de sondage que sont Ipsos ou GfK ont bien du mal à obtenir... Nous ne pouvons que nous contenter de les citer pour situer l'importance des éditeurs et le contexte... Il faut aussi que cela reste un résumé de l'année BD (et non que cela devienne une « *Année de la BD* » avec articles et interviews) qui soit une base et une référence pour d'autres articles, comme c'est le cas actuellement. Donc, les propos doivent être informatifs, factuels, neutres (le plus objectifs possible) et courts.

Augmentation de la cotisation annuelle. Au vu de ce qui précède, de la nécessité de provisionner la maintenance du site acbd.fr, rappelant que la cotisation de l'ACBD n'a plus aujourd'hui valeur de symbole, compte tenu des actions concrètes menées, tout en rappelant le montant relativement modeste de celle-ci, le Président, sur proposition du Trésorier, propose de fixer la cotisation de l'ACBD, pour l'année 2011, à la somme de 25 euros minimum.

> Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Gilles Ratier, Laurent Turpin et Brieg F. Haslé
pour le Bureau de l'ACBD

Président : Jean-Christophe Ogier (France Info)
Vice-présidents : Antoine Guillot (France Culture) et Fabrice Piault (Livres Hebdo)
Secrétaire général : Gilles Ratier (L'Écho du Centre)
Secrétaire adjoint : Laurent Turpin (bdzoom.com)
Trésorier : Brieg F. Haslé (dBD, auracan.com)
Trésorier adjoint : Jérôme Briot (bdgest.com, Zoo)

Fait à Paris, le 13 avril 2010